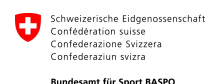


Nos Partenaires



Directives organisationnelles Saison sur terrain 2026/27

Nous tenons à rappeler aux clubs que, pour le déroulement du championnat de la prochaine saison sur terrain 2026/27, le Règlement de jeu d'avril 2025 reste applicable – voir [Règlement de jeu 2025](#).

Vous trouverez ci-dessous quelques points qui, par le passé, ont suscité des questions. Il incombe aux clubs de se familiariser avec les détails du Règlement de jeu et de respecter sans exception les dispositions qui y sont fixées lors du déroulement du championnat.

- **Port du masque obligatoire lors des coins de pénalité**

Lors des coins de pénalité, tous les joueurs de champ de l'équipe qui défend doivent porter un masque de protection. Ce changement sera intégré comme nouvel article 10.1.c dans la prochaine révision du Règlement de jeu, mais s'applique déjà depuis le début de la saison sur terrain 2025-26.

L'obligation du masque s'applique également à un éventuel joueur de champ supplémentaire remplaçant le gardien de but, ce qui est autorisé dans les ligues suivantes : LNA dames, LNA hommes Master et Challenge, 1re ligue. Chaque équipe doit donc tenir prêts 4, respectivement 5 masques de protection derrière son propre but. Il convient de noter qu'en LNB dames et dans toutes les ligues juniors, le gardien de but ne peut pas être remplacé par un joueur de champ supplémentaire.

- **Mode et temps de jeu : clarification**

Pour toutes les ligues, les indications relatives aux modes et aux temps de jeu s'appliquent telles que décrites dans le document „260706_Modus Feld 26-27_DE.pdf“.

- **Années de naissance des catégories juniors, saison 2026/27 : mise à jour**

Liste des années de naissance standards pour les différentes catégories juniors ; voir également les explications complémentaires à l'article 24.3 du Règlement de jeu :

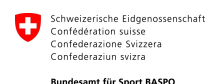
Catégorie	U8	U10	U12	U15	U18
Années de naissance	2022 2021 2020 2019	2018 2017	2016 2015	2014 2013 2012	2011 2010 2009

- **Règlement de jeu Art. 24.6 : clarification**

Âge minimal de participation des juniors aux matchs de championnat dans les différentes catégories :

Catégorie	U15	U18	Actifs *	LNB Dames	Seniors
Participation	dès le 10e anniversaire	dès le 13e anniversaire	dès le 15e anniversaire	dès le 14e anniversaire	dès le 33e anniversaire

Nos Partenaires



** voir également à ce sujet l'article 24.6.iii du Règlement de jeu, également applicable (voir ci-dessous)*

- **Règlement de jeu Art. 24.6.iii : clarification**

En 1re ligue mixte, les joueuses ne peuvent être alignées qu'à partir de leur 18e anniversaire.

- **Règlement de jeu Art. 27.2 : clarification**

Délais pour la délivrance de nouvelles licences ou le renouvellement de licences entre-temps non activées, pour le droit de jeu des joueurs/joueuses des ligues respectivement les plus élevées des dames (LNA) et des hommes (LNA Master et LNA Challenge), pour les phases de championnat suivantes :

- Championnat sur terrain **saison d'automne** :
La demande de licence peut être déposée jusqu'à la fin de la saison d'automne.
- Championnat sur terrain **saison de printemps** :
La demande de licence doit être déposée jusqu'au 31 mars ; les demandes de licence pour des joueurs/joueuses déposées après cette date ne leur donnent pas le droit de jouer les matchs de championnat LNA au printemps 2027, mais ils/elles peuvent être alignés dans d'autres ligues.

- **Règlement de jeu Art. 35 : clarification**

Après avoir reçu trois cartons jaunes, le joueur ou la joueuse sanctionné(e) reçoit une suspension d'un match, qui doit être purgée dans la ligue la plus élevée dans laquelle il/elle a été aligné(e) au cours de la saison en cours.

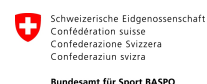
Les trois points suivants doivent être pris en compte de manière particulière :

- Les cartons jaunes sont additionnés toutes ligues confondues.
- Les cartons jaunes reçus lors de la phase de groupes, respectivement de qualification, sont annulés avant la phase des matchs décisifs ; selon le mode, un nouveau décompte des cartons jaunes commence avec les quarts de finale, demi-finales ou finales, selon le cas.
- Si un joueur ou une joueuse reçoit son troisième carton jaune de la saison en cours lors d'un match de la phase de groupes, respectivement de qualification, la suspension de match qui en résulte doit impérativement être purgée, même si cela n'est éventuellement possible que lors du premier match décisif à venir (quart de finale, demi-finale ou finale).

- **Annonce des résultats : clarification**

Les résultats des matchs de LNA doivent être saisis en ligne dans Clubee au plus tard une heure après la fin du match. Pour toutes les autres ligues, y compris les juniors, cela doit être fait jusqu'à 20h00 le jour du match concerné.

Nos Partenaires



- **Règlement de jeu Art. 40 : complément**

Le temps de jeu pour la préparation des coins de pénalité et après les buts n'est arrêté que lors des matchs du Final4 LNA dames et hommes ; lors de tous les autres matchs de championnat officiels de Swiss Hockey, le temps n'est pas arrêté avant les coins de pénalité et les buts (pas d'arrêt du temps).

- **Rapports de match : remplace l'art. 39 du Règlement de jeu**

Les joueurs/joueuses et les coaches sont saisis dans le rapport de match en ligne dans le système Clubee avant le début du match. Dans le rapport de match, chaque équipe liste les joueurs/joueuses ayant participé au match avec nom, prénom, numéro de dossard et numéro de licence, ainsi que le nom et le prénom du coach.

Lors des matchs de LNA dames, LNA hommes, 1re ligue, U18, U15, le nom et le prénom des capitaines doivent également impérativement être inscrits. Si des joueurs/joueuses avec des licences impersonnelles prennent part à des matchs obligatoires, leur nom et prénom doivent être indiqués dans le rapport de match sous la rubrique « Remarques ».

Immédiatement après la fin du match, la feuille de match électronique est remplie et signée numériquement par les DT. Pour les matchs des ligues U12, il n'est pas nécessaire d'établir des rapports de match complets ; seuls les résultats doivent être saisis numériquement.

Horw, le 6 août 2026

Secrétariat / mz